

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 29 septembre 2023

ATTRIBUTION DU  
FONDS CULTUREL  
METROPOLITAIN ET  
GRAND GENEVE

N° CS2023-41

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 2  
Pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf septembre 2023 à douze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 22 septembre 2023

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN – M. Daniel RAPHOZ – M. M. Christine DUPENLOUP -Mme Aurélie CHARILLON – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe ARMINJON - Mme Claire CHUINARD – M. Christophe SONGEON - M. Patrick ANTOINE – M. Bernard BOCCARD – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Alain LETESSIER – M. Denis MAIRE – Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Jean-Luc SOULAT

M. Pierre-Jean CRASTES – M. Julien BOUCHET – Mme Carole VINCENT – M. Pierrick DUCIMETIERE - M. Eddi ETIENNE - M. Claude THABUIS - M. Régis PETIT – M. Benjamin VIBERT - Mme Nadine PERINET

- Délégués suppléants :

M. Marc MENEGHETTI

- Délégués représentés :

M. Sébastien JAVOGUES donne pouvoir à Mme Nadine PERINET - Mme Marie-Pierre BERTHIER, donne pouvoir à Mme Claire CHUINART

- Délégués excusés :

M. Florent BENOIT - M. Sébastien JAVOGUES - M. Vincent SCATTOLIN - M. Patrice DUNAND – Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Max GIRIAT - – Mme Marie-Pierre BERTHIER – Mme Chrystelle BEURRIER - M. Cyril DEMOLIS –M. François DEVILLE – M. Claude MANILLIER – M. Jean-Claude TERRIER – M. Yves CHEMINAL – M. Michel MERMIN – M. Stéphane VALLI – M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI – Mme Catherine BRUN

## ATTRIBUTION DU FONDS CULTUREL METROPOLITAIN ET GRAND GENEVE

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017 portant création du Pôle métropolitain du Genevois français à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 ;

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2018-0064 en date du 13 décembre 2018 approuvant la modification des statuts du Pôle métropolitain ;

Vu la délibération n° CS2021-09 adoptée le 26 mars 2021, approuvant la feuille de route politique du mandat 2020-2026 du Pôle métropolitain ;

Vu la délibération n° CS2023-20 adoptée le 27 avril 2023, approuvant le lancement de l'appel à projet fonds culturels du Genevois français et du Grand Genève et la validation du règlement d'attribution ;

Considérant l'appel projets lancé du 3 mai 2023 au 15 juillet 2023 pour lequel ont été réceptionnés vingt-quatre dossiers de candidatures ;

Le jury Genevois français s'est réuni le 30 août 2023 sous la Présidence de M. Gabriel DOUBLET, membre du Bureau délégué à la communication, culture et participation pour l'examen de trois dossiers ; le jury Grand Genève s'est réuni le 4 septembre 2023, pour étudier les vingt-trois candidatures et présélectionner les dossiers répondant aux critères de sélection préalablement établis (Cf. délibération n° CS2023-20).

Membres du jury Genevois français : Gabriel Doublet (Pôle métropolitain du Genevois français, Pierrick Ducimetière (CC Pays Rochois), Brigitte Moulin (Thonon agglomération).

Membres du jury Grand Genève : Thierry Apotheloz (Canton de Genève), Sami Kanaan (Ville de Genève), Gabriel Doublet (Pôle métropolitain et Annemasse Agglo), Stéphanie Lammar (ACG), François Marie (DRAC Auvergne Rhône Alpes)

*Rappel des modalités et des critères d'attributions liés aux deux fonds culturels.*

### **Fond culturel métropolitain d'un montant de 20 000 €**

Trois critères obligatoires et cumulatifs ont été retenus concernant l'éligibilité des projets :

- Le projet sera réalisé à l'échelle du Genevois français ou entre deux communes de deux intercommunalités différentes, membres du Pôle métropolitain du Genevois français,
- Le projet sera innovant ou émergent,
- Le projet s'inscrira dans une démarche transition écologique.

### **Fond culturel transfrontalier Grand Genève d'un montant de 100 000 €, réparti ainsi :**

- 40 000 € de la part du Pôle métropolitain du Genevois français
- 40 000 € de la part de la ville de Genève
- 20 000 € de la part du canton de Genève

Quatre critères obligatoires et cumulatifs ont été retenus concernant l'éligibilité des projets :

- le projet sera réalisé à une échelle transfrontalière,
- avec deux porteurs de projet du territoire Grand Genève : un français, un genevois,
- le projet sera innovant ou émergent,
- le projet s'inscrira dans une démarche transition écologique.

*Présentation des 25 candidatures reçues*

**Au titre du Fonds culturel métropolitain du Genevois français : 2 dossiers**

TITRE	Porteur 1	Porteur 2	Projet	TOTAL €	SOLLICITE €
<b>THONON LES BAINS, VILLE IMPÉRIALE</b>	Mairie de Thonon-les-Bains	Office du Tourisme intercommunal	Candidature, 1 <sup>ère</sup> ville de la région à devenir <b>Ville impériale</b> , pour la valorisation du patrimoine sous le 1 <sup>er</sup> et second Empire.	91 000,00 €	Pas de montant précisé
<b>PRIX LITTÉRAIRE ENVIRONNEMENT</b>	Association Rives en pages	Saint-Pierre-en-Faucigny D'autres communes prévues : Nernier, Messery, Yvoire, Excenevex, Essert, Anthy-sur-Léman, Thonon, etc.	<b>Création du Prix Littéraire Environnement</b> , soutien des marraines et parrains issus du monde scientifique, littéraire et politique.	15 000,00 €	12 000,00 €

**Proposition du Jury politique :**

- Retenir le projet « Prix littéraire environnement » pour une subvention de 12 000 €.
- Il est proposé d'affecter le solde de l'enveloppe fonds culturel Genevois français d'un montant de 8 000 € au fonds culturel Grand Genève.

**Au titre du Fonds culturel transfrontalier du Grand Genève : 23 dossiers**

Le jury politique a souhaité restreindre son choix, afin de concentrer l'effort budgétaire sur les dossiers répondant aux quatre critères indispensables.

**Présentation des 8 dossiers retenus**

TITRE ET PORTEUR DU PROJET	Description du projet	Critères d'innovation et de création	Critère transition écologique
<b>PluïE - Promouvoir de manière LUDique et Innovante l'Eau de pluie</b>  <b>Porteur :</b> IRHA (International Rainwater Harvesting Alliance)	Travail sur les perceptions et la sensibilisation de la ressource de l'eau de pluie dans le Grand Genève : plusieurs formes seront adoptées.	Appréhender l'eau de pluie comme une ressource de qualité, et non une nuisance.  Utilisation de supports peu utilisés tels que les marquages au sol avec de la peinture hydrophobe ou des ateliers de danse. Un travail <b>sur l'invisible pour questionner les perceptions, les peurs, l'inaction en proposant un narratif différent.</b> Participation des jeunes, des parents, des élus pour construire un monde meilleur.	Réintroduction de la nature en ville : le jardin de pluie, les noues, les forêts urbaines, etc. La sensibilisation et l'information des particuliers, décideurs et techniciens, et professionnels de la gestion de l'eau.

<p>« <b>Cohabitations multiples et nouveaux imaginaires au sein du Grand Genève</b> »</p> <p><b>Porteur :</b> AMIC (association des médiatrices interculturelles)</p>	<p><b>Envisager les gares comme des nouveaux lieux de déploiement culturel</b> et de valorisation des différentes communes du Grand Genève. Exploration de nouveaux modes de création entre élèves, migrant-es et un lieu artistique (bermuda), en lien avec les citoyennes.</p>	<p>Des gares comme lieux de création culturelle et un travail de co-création entre plusieurs acteurs culturels et associatifs (insertion de jeunes migrants). Les gares proposées comme des espaces de rencontres, d'expériences artistiques et de vivre ensemble et valorisation du train comme un transport agréable et privilégié.</p>	<p>Chaque installation éphémère sera conçue uniquement à partir de matériel <b>glané localement, recyclé ou upcyclé</b>. Un atelier de la Fresque de la biodiversité sera proposé et la mobilité douce valorisée.</p>
<p><b>Ce que nous dit l'eau</b></p> <p><b>Porteur :</b> Hm Production (FR)</p>	<p>Ce que nous dit l'eau est un projet de territoire pour créer, goûter et révéler l'attachement à nos cours d'eau.</p> <p>Des balades sonores immersives, et des récits à partir des légendes et divinités et rites culinaires. Une restitution finale pour les territoires traversés : Divonne-les-Bains / L'Esplanade du Lac, Saint-Julien-en-Genevois, Perly, Versoix, Festival La Bâtie / Genève.</p>	<p>Création où <b>l'art, la science, et la communauté sociale</b> se réunissent. Passé (légendes), présent et futur (imaginaire) se rejoignent pour mettre l'eau au cœur d'un projet artistique qui cherche à créer un sentiment d'appartenance et une sensibilisation aux questions de préservation.</p>	<p><b>Travail sur les bassins versants Aire Divonne, Versoix Rhône</b>, autour de la préservation de notre écosystème et notamment de l'eau.</p> <p>Alimentation en circuit court avec des produits locaux et bio. Equipe artistique locale qui se déplace en transports en commun. Les <b>sites d'interventions sont proches de lignes de transports en commun</b> pour les publics.</p>
<p><b>Les Fêtes Acoustiques Transfrontalières - les F.A.T.</b></p> <p><b>Porteur :</b> Jazz contre band</p>	<p>Des concerts en extérieur sur 4 communes, 2 en France et 2 en Suisse : Saint-Cergues, Contamine-sur-Arve, Hermance et Soral.</p>	<p>Déploiement dans de nouvelles communes au sein du Grand Genève, hors des salles de spectacle classiques.</p>	<p>Petites formations avec musicien.ne.s locaux, en <b>acoustique</b>, vers un public local, avec buffet <b>végétarien</b> et producteurs locaux invités pour des dégustations.</p>
<p><b>Meet-up croisé dans le Grand Genève</b></p> <p><b>Porteur :</b> Documents d'artistes AURA (FR)</p>	<p>Visites d'ateliers pour artistes, constitution d'un réseau de professionnels et organisation d'un événement grand public pour la valorisation des arts plastiques.</p>	<p>Formation, mise en réseau des artistes, décentralisation des actions des 2 associations et "vulgarisation" auprès du grand public.</p>	<p>Déplacements en transports en commun, covoiturage et participation aux ateliers transition écologique &amp; culture organisés par le Pôle métropolitain.</p>

<p><b>Festival Antigél XL</b></p> <p><b>Porteur :</b> Festival Antigél</p>	<p>Des événements pluridisciplinaires et des rencontres artistiques et sociales, destinées à tous les publics.</p> <p>Antigél valorise le patrimoine culturel de toute la région, avec des événements programmés à : Saint-Genis-Pouilly, Valserhône, Annemasse, Genève, Vernier et Nyon.</p>	<p>Déploiement d'une offre culturelle (<b>hors dates festival classique</b>), de mars à juin 2024, avec l'implication de <b>la population ainsi que des acteurs locaux, dans différents événements participatifs</b>. Création de ponts entre les disciplines artistiques, faisant se rencontrer des artistes venant de pratiques très différentes et les invitant à monter un spectacle ensemble.</p>	<p>Programmation d'artistes européens ou en tournée (<b>pas de voyage en avion</b>), utilisation des ressources humaines et techniques d'un même lieu pour la production et réalisation de spectacles avec regroupement de plusieurs événements le même jour dans une même commune.</p> <p><b>Adaptation de l'horaire des événements en fonction des saisons et de celui des transports publics</b> (des trains en particulier). Utilisation des transports publics pour les déplacements.</p> <p>Valorisation et vente de la production alimentaire locale et issue de l'agriculture biologique</p> <p>Usage uniquement de vaisselles réutilisables et biodégradables (vaisselle consignée), installation de poubelles de tri et sensibilisation à la gestion et au tri des déchets.</p>
<p><b>La Roue Qui Tourne</b></p> <p><b>Porteur :</b> Les voix du conte (FR)</p>	<p>Création d'un spectacle à partir du recueil d'histoires de vies, de légendes et de contes, avec deux temps : recueil puis spectacle.</p> <p>30 communes (susceptible d'évoluer) concernées : Thoiry, Chevry, Echenevex, Gex, Ferney-Voltaire, Meyrin, Annemasse, Boège-Vallée verte, Saint-Jeoire/Viuz-en-Sallaz, Saint-Jean-de-Tholome, Genève, Sergy, Saint-Jean-de-Gonville, Divonne-les-Bains, Versonnex, Versoix, Vernier, Grand Saconnex, Carouge, Plan-les-Ouates, Bernex, Nernier, Loisin, Saint-Julien-en-Genevois, Viry, Savigny, Eau-Morte, Dardagny, Feigères.</p>	<p>Une proposition culturelle à la rencontre d'un public éloigné et/ou empêché, dans des zones aux offres culturelles parfois réduites. La création va à la rencontre des gens dans leurs lieux de vie et se nourrit de ces échanges.</p> <p>Ce projet génère du lien entre les habitants d'un territoire, entre les communes de ce territoire et au sein même des communes traversées. L'écriture du spectacle est évolutive, en interaction permanente avec des publics variés.</p>	<p><b>Les déplacements de la troupe se font uniquement à vélo</b> (tandem assis-couché), dans des zones géographiques limitées à un périmètre accessible à vélo. Hébergements en gîtes et couvert en circuit court. Une <b>forme scénique légère et adaptable, aux besoins énergétiques et techniques réduits</b>.</p>

<p><b>"Au fil de l'eau"</b></p> <p><b>Porteur :</b> Les amis de la fontaine de César (FR)</p>	<p>Écriture inédite, création mêlant grande et petites histoires, légendes et anecdotes sur l'eau et la frontière. Représentations à Etrembières, Veyrier, Bossey et Troinex notamment</p>	<p>Théâtre réunissant narration, chansons, musique et marionnettes. Des extraits du spectacle pourront ensuite être écoutés sur le site.</p>	<p>Le spectacle a lieu dans un décor naturel : éclairage naturel, pas de projecteur. Le matériel est fourni par les deux mairies (bancs, podium, barrières, etc.). La mobilité douce est privilégiée.</p>
---	--	--	---

### Répartition financière des subventions attribuées aux 8 dossiers au titre du Grand Genève pour un montant total de 108 000 €.

Les aides financières sont détaillées, pour chaque dossier, en fonction de chaque contributeur : Ville de Genève, canton de Genève et le Pôle métropolitain du Genevois français.

Porteurs de projet	Projets retenus jury politique	Montant total projet €	Montant demandé €
Festival Antigél	Antigel XL	257 000	35 000
AMIC (association des médiatrices inter-culturelles)	Cohabitations multiples...	107 000	40 000
Hmm Production (FR)	Ce que nous dit l'eau*	106 610	33 000
IRHA (International Rainwater Harvesting Alliance)	PluiE*	65 384	19 616
Les amis de la fontaine de César (FR)	Au fil de l'eau, fontaine César	60 000	7 000
Jazz contre band	Fêtes acoustiques	38 500	29 100
Les voix du conte (FR)	La roue qui tourne	30 906	26 000
Documents d'artistes AURA (FR)	Documents d'artistes	17 900	9 000
	<b>TOTAUX</b>	<b>426 300</b>	<b>163 716</b>

Projets retenus jury politique	VILLE GENEVE	REPARTITION PAR FINANCEUR		FONDS CULTUREL
		POLE METROP (€).	CANTON GENEVE	Subvention proposée
PluiE*	4 800	8 800	2 400	<b>16 000</b>
Cohabitations multiples...	9 600	9 600	4 800	<b>24 000</b>
Ce que nous dit l'eau*	400	4 400	200	<b>5 000</b>
Jazz Contreband, fêtes acoustiques	7 200	7 200	3 600	<b>18 000</b>
Documents d'artistes	3 600	3 600	1 800	<b>9 000</b>
Antigel XL	7 200	7 200	3 600	<b>18 000</b>
la roue qui tourne	4 400	4 400	2 200	<b>11 000</b>
Au fil de l'eau, fontaine César	2 800	2 800	1 400	<b>7 000</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>40 000</b>	<b>48 000</b>	<b>20 000</b>	<b>108 000</b>

\* 2x4000€ de l'enveloppe Genevois français ont été réaffectés à la fois sur les projets « PluiE » et « Ce que nous dit l'eau », en raison de la thématique liée à l'eau.

## Présentation des modalités de versements des subventions aux porteurs de projets sélectionnés

Dans le prolongement des modalités prévues par la délibération n° CS2023-20, il est proposé d'établir une convention de partenariat et de financement pour chaque porteur de projet. Les projets de conventions, ci-annexés à la présente délibération ont pour vocation de préciser les modalités de versements des dites subventions.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la répartition des aides financières proposées par les Jurys pour chacun des projets culturels (comme indiqué ci-avant) ;
- **APPROUVE** la réaffectation, pour l'année en cours, de l'enveloppe du fonds culturel Genevois français de 8000€ vers l'enveloppe du fonds culturel Grand Genève ;
- **APPROUVE** les projets de conventions de partenariat et de financement (ci-annexés) avec les neuf bénéficiaires suivants :
  1. **Association Rives en pages (FR)**
  2. **IRHA (International Rainwater Harvesting Alliance)**
  3. **AMIC (association des médiatrices inter-culturelles)**
  4. **Hmm Production (FR)**
  5. **Jazz contre band**
  6. **Documents d'artistes AURA (FR)**
  7. **Festival Antigél**
  8. **Les voix du conte (FR)**
  9. **Les amis de la fontaine de César (FR)**
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer les conventions ci-annexées, ainsi que les différents documents y afférant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 09/10/2023

Publié ou notifié le 09/10/2023

Le Président,  
Christian DUPESSEY



The seal of the Pôle Métropolitain du Genevois Français (P.M.G.F.) is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' is written around the perimeter, and 'R.F.' is at the bottom.